



CLERVAL

Politique familiale
et Municipalité amie des aînés (MADA)

2015-2020

Coordination et recherche:

Municipalité de Clerval
Comité famille/aînés

Rédaction:

Manon Pouliot, Chargée de projet, Municipalité de Clerval

Soutien à la démarche et à la rédaction:

Julie Mainville, agente de développement rural, MRCAO

Photographie:

Hugo Lacroix
Manon Pouliot
Famille Claudette Riopel

Dessin de la couverture:

Mary-Lou Vézeau, 4ans

Graphisme et impression:

Impression Plus - La Sarre



Famille et Aînés
Québec



Municipalité
amie des aînés



Table des matières

Mot de la mairesse	4
Mot de la conseillère responsable de la question famille et aînés	5
Présentation du comité de pilotage	6
Les partenaires du milieu	6
Mise en contexte	7
Nos définitions	8
Définition de la famille	8
Définition du vieillissement actif	8
Définition d'un aîné	8
Les objectifs généraux de la politique	10
Les champs d'intervention	10
Portrait de Clerval	11
Les axes d'intervention et actions prioritaires	14
Plan d'action de la municipalité de Clerval 2015-2020	15
Axe 1 : Santé et sécurité	15
Axe 2 : Services et communication	17
Axe 3 : Qualité de vie et environnement	19
Axe 4 : Vie familiale et participation sociale	23
Mise en œuvre et suivi	27
Bibliographie et webographie	27

Mot de la mairesse



Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Suite à notre volonté de faire des familles et des aînés notre priorité, le comité familles / aînés a travaillé à l'élaboration d'un document visant à répondre aux besoins de ces derniers. En tant que membre de ce comité, il me fait extrêmement plaisir de vous présenter la toute première politique familiale et des aînés de la municipalité de Clerval, ainsi que son plan d'action, qui ont été produits avec votre précieuse collaboration.

Votre grande participation à notre sondage effectué en mars 2015 nous a permis de mieux connaître vos besoins et vos attentes.

Cette nouvelle politique est un guide qui permettra au conseil municipal de mieux orienter ses décisions en matière de famille et des aînés. Elle témoigne non seulement notre volonté d'améliorer la qualité de vie de nos familles, mais également de renforcer notre sentiment d'appartenance à Clerval où il fait naturellement bon y vivre, ainsi que d'y apporter un nouveau dynamisme dans notre communauté.

Je tiens à remercier tous les citoyens et citoyennes, les membres du comité familles / aînés, ainsi que tous les partenaires ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de cette politique qui sera un outil précieux pour la municipalité et un important tutoriel pour les différentes actions à poser en vue de favoriser l'émergence de notre fierté collective.

Suzanne Théberge

Mairesse et membre du comité familles / aînés



Mot de la conseillère responsable de la question famille et aînés



Bonjour à tous les citoyens et citoyennes de la municipalité de Clerval,

En 2014, nous avons décidé d'entreprendre une démarche visant à élaborer une politique familiale et des aînés afin d'être plus à l'écoute des besoins exprimés par la population de notre territoire.

Pour moi, la famille représente le premier milieu de vie des membres qui la composent et le lieu de transmission de leurs valeurs. En reconnaissant cette réalité, nous contribuerons à améliorer l'épanouissement de nos citoyens et c'est dans cet esprit que le comité familles / aînés a travaillé à l'élaboration de cette politique familiale et

des aînés.

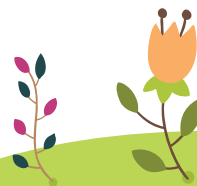
En 2015, plusieurs actions ont déjà été prises pour identifier la famille et les aînés comme une priorité et plusieurs autres suivront. Pour que ces actions puissent se réaliser, nous nous devons, en tant que citoyens de la municipalité de Clerval, de nous approprier cette politique et de participer à sa concrétisation.

Pour les cinq prochaines années, le comité familles / aînés sera responsable de la mise en application du plan d'action.

Pour ma part, ce fut un plaisir d'accompagner ce comité afin d'en ressortir un document de grande qualité. Merci au comité, aux membres de soutien et aux citoyens pour leur collaboration dans ce grand projet.

Nicole Therrien

Conseillère responsable de la question famille et aînés



Présentation du comité de pilotage

Claudette Riopel, représentante des aînés

Nicole Therrien, conseillère municipale et RQFA

Suzanne Théberge, mairesse

Kelly Blanchet-Daigle, représentante des familles

Manon Pouliot, chargée de projet et représentante des familles



Les partenaires du milieu

Le Comité des sports de l'Île Nepawa

Le Comité des loisirs

Le Cercle de fermières

Le Comité de la bibliothèque

Le Comité de développement

Le Comité des repas funéraires

L'équipe pastorale locale

Les Ateliers du mardi

Le Comité familles / aînés

Le Comité de la fabrique

Le Comité du cimetière

Le conseil municipal de Clerval



Mise en contexte

Cette petite municipalité est située en Abitibi-Ouest à 24 Km de la Ville de La Sarre, dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamisque. Avec une population de 380 habitants, elle est composée d'un village à proximité du Lac Abitibi mais également d'un noyau de population situé sur le secteur de l'Île Nepawa. Les premiers colons de Sainte-Jeanne-d'Arc de Clerval, arrivés en 1916 provenaient des anciens comtés de Champlain et de Portneuf tandis que ceux de l'Île Nepawa, arrivés dans les années 1940, provenaient des Îles-de-la-Madeleine.

Avec ses paysages campagnards, ses couchers de soleil à couper le souffle aux abords du Lac Abitibi ainsi que des terres fertiles grâce au microclimat particulier de l'Île Nepawa, cette sympathique municipalité comporte un potentiel riche pour ses citoyens. La proximité de la nature et la tranquillité qui s'en dégage sans oublier les valeurs d'entraide et d'accueil de ses chaleureux citoyens font de Clerval un milieu de vie très intéressant pour les aînés et les jeunes familles. Désireuse de relever le double défi d'offrir des services de qualités convenant aux familles de Clerval mais aussi aux gens du secteur de l'Île Nepawa et par le fait même, de créer et maintenir une synergie à même l'ensemble de la population.

La municipalité de Clerval a entamé en 2014, une démarche d'élaboration de sa politique familiale. Le tout grâce à l'obtention d'une subvention du ministère de la Famille. Clerval a aussi adhéré à la démarche Municipalité amie des aînés par l'entremise de la MRC d'Abitibi-Ouest. Cette initiative est d'autant plus pertinente puisque l'arrivée de plusieurs jeunes familles au cours des dernières années a grandement changé la dynamique de Clerval. Cette démarche, est le fruit de la vision de notre population, garante d'un développement en force pour l'avenir, TOUS ENSEMBLE !



Nos définitions

Définition de la famille

La famille est la cellule de base de notre société, le lieu privilégié d'apprentissage et de développement des individus. La famille assume des tâches et des responsabilités qu'aucune autre institution n'accomplit avec plus de succès. Elle est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et d'épanouissement des individus qui y trouvent un cadre naturel de partage intergénérationnel et un milieu de vie propice à la transmission des valeurs et du patrimoine. Elle assure la sécurité à ses membres et a comme responsabilité de les amener à maturité, favorisant ainsi leur développement social, physique et affectif. Elle permet aux personnes de se soutenir réciproquement au cours d'une vie, à travers les générations. Elle contribue ainsi à fournir à chacun leur identité comme membre de la société. Nous avons également le souci d'inclure tous les types de familles.

Définition du vieillissement actif

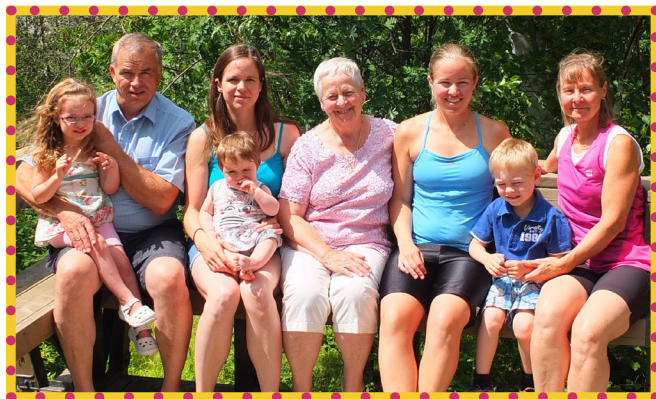
Le vieillissement actif fait référence à une participation constante des aînés à la vie sociale, économique, professionnelle, culturelle, intellectuelle et civique. Les aînés qui participent, maintiennent leur sentiment d'utilité, optimisent leurs aptitudes, conservent un réseau social et acquièrent une image forte d'eux-mêmes. Au bout du compte il s'agit de se mobiliser autour d'un même objectif : créer des milieux où il fait bon vivre.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, vieillir en restant actif est le processus qui aide à optimiser les possibilités non seulement de participation, mais aussi de bonne santé et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Définition d'un aîné

Un aîné est une personne âgée de 65 ans et plus, bien que cela comporte certaines restrictions : le fait d'utiliser l'âge de 65 ans comme point de repère, est probablement l'une des manières les plus pratiques de définir la population des aînés du point de vue méthodologique, puisqu'il est utilisé par Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec pour compiler leurs données; aussi, la plupart des gens admettent que 65 ans est l'âge auquel une personne devient un aîné, puisque cet âge est considéré comme l'âge «normal» de la retraite.

La personne aînée est le pivot familial, le gardien de la mémoire et une richesse pour la communauté. Il demeure avant tout un être à part entière qui contribue de façon importante à l'enrichissement de sa communauté en permettant, notamment la transmission de connaissances entre les générations.



«La vieillesse n'est pas une maladie, mais une étape de l'existence. Jusqu'à notre mort, nous devons jouir de notre vie au maximum et apporter notre contribution au bien-être de la communauté.»

Claudette



Les objectifs généraux de la politique

- Assurer un milieu de vie favorable au développement et à l'épanouissement des familles et des aînés
- Améliorer les services aux familles et aux aînés
- Contribuer au développement de tous les aspects qui touchent de près ou de loin les familles et les aînés
- Créer un climat propice au partenariat local en sollicitant les divers intervenants (organismes et familles)
- Promouvoir le concept « Penser et agir famille »
- Être à l'écoute des familles et des aînés
- Stimuler le sentiment d'appartenance des citoyens envers leur municipalité



Les champs d'intervention

L'élaboration de la politique se veut avant tout un outil pour établir des limites précises à l'intérieur desquelles la municipalité se propose d'intervenir auprès des familles et des aînés. Ces limites permettront aux citoyens et citoyennes de créer un partenariat pour la réalisation d'activités et de projets communs. À cette fin, la politique actuelle met l'accent sur les sphères suivantes :

- **L'environnement et la qualité de vie**
- **La culture**
- **La sécurité des biens et des personnes**
- **Les loisirs**
- **La santé**
- **L'administration municipale**
- **Les transports**

CLERVAL

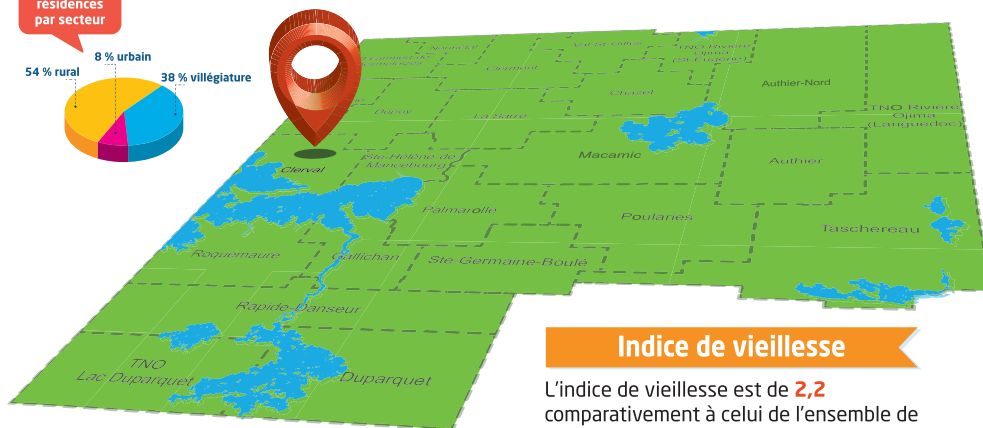
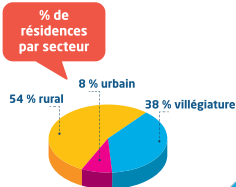
Quelques faits saillants...

Superficie : 98,6 km²



Population

340 Clervalois et Clervaloises



Âge médian

L'âge médian de la population de Clerval en 2011 était de **50** ans, ce qui est presque 10 % supérieur à celui de l'ensemble de la MRC d'Abitibi-Ouest et du Québec qui est de **45,5** ans.

Indice de vieillesse

L'indice de vieillesse est de **2,2** comparativement à celui de l'ensemble de la MRC qui est de **1,05**. Cet indice compare la population de plus de 65 ans avec celle de moins de 15 ans.



Population totale selon l'âge

	2001	2011
0-4 ans	4 % (15)	1,5 % (5)
5-14 ans	10,8 (40) %	5,9 % (20)
15-19 ans	8,1 % (30)	8,8 % (30)
20-24 ans	5,4 % (20)	7,3 % (25)
25-44 ans	28,4 % (105)	16,2 % (55)
45-54 ans	20,3 % (75)	27,9 % (95)
55-64 ans	12,2 % (45)	16,2 % (55)
65-74 ans	10,8 % (40)	13,2 % (45)
75-84 ans	-	1,5 % (5)
	370	340

Source : Institut de la statistique du Québec, 2013

Évolution de la population

De 2001 à 2011, la population est passée de **370** à **340** personnes, ce qui représente une baisse de 8,1 %.

Durant cette même période, la population de la MRC d'Abitibi-Ouest, quant à elle, a diminué de 4,5 %. On note une très faible présence de personnes âgées de plus de 75 ans.

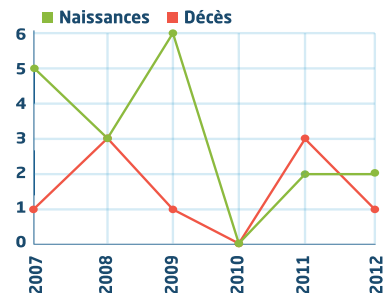
% d'hommes / femmes



	2001	2011
Hommes	48,6 %	60,3 %
Femmes	51,4 %	39,7 %



Naissances / Décès



Source : Institut de la statistique du Québec, site Internet, 2013

Types de famille selon le nombre d'enfants de tous les âges



Types de familles	Sans enfants à la maison	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Couples mariés	40,9 % (45)	4,5 % (5)	9,1 % (10)	-
Couples en union libre	13,6 % (15)	9,1 % (10)	9,1 % (10)	4,5 % (5)
Monoparentales (mère)	-	4,5 % (5)	-	-
Monoparentales (père)	-	4,5 % (5)	-	-

Source : Statistique Canada, Recensement 2011

En 2011, on recensait **115** familles. **50** personnes vivaient dans des ménages hors famille de recensement, dont **45** vivaient seules.

État matrimonial



Marié(e) / non séparé(e)		41,3 %
Union libre		27 %
Célibataire		22,2 %
Séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve		9,5 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2011

68,3 % vivent en couple, que ce soit sous la forme de couple marié ou en union libre.

Types de logements et coûts d'habitation



En 2011, il y avait **277** logements privés sur le territoire de Clerval. De ceux-ci, **162** étaient occupés. La majorité des logements considérés comme « non occupés » étaient majoritairement des chalets, donc qui n'étaient pas « occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes ».

94 % des types de logements privés à Clerval sont des logements de type maison individuelle non attenante.

72 % des logements ont été construit avant 1980, les autres ayant principalement été construit en 1981 et 1990.

On retrouve **145** ménages qui sont propriétaires de logements privés à Clerval.

La valeur moyenne des logements occupés par ménage propriétaire est de **104 922 \$**, tandis que pour l'ensemble de la MRC d'Abitibi-Ouest, la valeur moyenne des logements privés est de **106 153 \$**.

Population active âgée de 15 ans et +

Le taux d'emploi est de **38,5 %** tandis que le taux de chômage est de **6,2 %**. **53,8 %** de la population est inactive, ce qui est très élevé.

Revenu des familles

Le revenu moyen de la famille est de **58 655 \$**, tandis que le revenu médian est de **49 337 \$**. En comparaison, le salaire moyen de la MRC d'Abitibi-Ouest est de **71 054 \$**, tandis que le salaire médian est de **62 866 \$**.

Diplomation

33,8 % de la population âgée de 15 ans et plus ne détient aucun diplôme. En comparaison, pour les personnes âgées entre 25 à 64 ans, ce pourcentage diminue légèrement en passant à un peu moins de **30 %**.

Services présents dans la municipalité

- Site Internet
- Bureau de poste
- Église
- Bibliothèque
- Terrain de jeux
- Sports libres
- Organisme d'activités pour les aînés
- Comité liens aînés / CLSC

* Données tirées du dernier recensement (2011)



Les axes d'intervention et actions prioritaires

Suite aux différentes réflexions, la politique familiale repose sur quatre (4) axes d'intervention, soit :


AXE 1 Santé et sécurité

AXE 2 Service et communication

AXE 3 Qualité de vie et environnement

AXE 4 Vie familiale et participation sociale

Légende

- A** Aînés
- F** Familles
- I** Intergénération
-  Saines habitudes de vie




Plan d'action de la municipalité de Clerval 2015-2020

AXE 1 Santé et sécurité

Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
1.1 Mettre en place des actions favorisant l'adoption de saines habitudes de vie	1.1.1 Poursuivre la tenue des activités éducatives et sportives dispensées par le CISSSAB à l'intention des aînés (A/🍏) <ul style="list-style-type: none">▪ Centre de jour▪ Club de marche▪ Etc.	CISSSAB Municipalité	Citoyens
	1.1.2 Offrir des choix santé au niveau des collations lors des divers rassemblements (F/A/🍏)	Municipalité Organismes et comités locaux	Citoyens
	1.1.3 Mettre en place et promouvoir davantage d'activités permettant de faire bouger les citoyens (F/A/🍏)	Municipalité Comité des loisirs Comité des sports de l'Île Nepawa	Petit journal Citoyens



Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
<p>1.2 Favoriser le sentiment de sécurité des citoyens dans la municipalité</p> 	<p>1.2.1 Mise en place de moyens visant le respect des limites de vitesse dans la municipalité (installation de dos d'âne, présence policière accrue, mesures de sensibilisation pour un partage sécuritaire de la route) (F/A)</p>	<p>Municipalité Ministère du transport Sûreté du Québec Petit journal</p>	<p>Automobilistes Citoyens</p>
	<p>1.2.2 Assurer l'entretien des trottoirs et accotements afin qu'ils soient sécuritaires (F/A)</p>	<p>Municipalité</p>	<p>Gouvernement(s)</p>
	<p>1.2.3 Assurer le respect de la réglementation municipale concernant les chiens errants (F/A) Faire des rappels de sensibilisation</p>	<p>Municipalité Petit journal</p>	<p>Sûreté du Québec Citoyens</p>
	<p>1.2.4 Encourager la poursuite de l'entraide et la surveillance de quartier entre les citoyens (F/A)</p>	<p>Municipalité</p>	<p>Citoyens</p>

AXE 2 Service et communication

Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
2.1 Maintenir et développer de nouveaux services qui répondent aux besoins réels des familles et des aînés	2.1.1 Maintenir et bonifier le Petit journal (F/A)	Petit journal	Municipalité Fabrique
	2.1.2 Promouvoir le transport Coup de pouce et le Transport adapté et soutenir les initiatives du milieu visant le transport collectif (F/A)	Petit journal	Municipalité MRCAO
	2.1.3 Assurer et promouvoir l'accessibilité des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite (F/A)	Municipalité Comité pour l'accessibilité des lieux publics en Abitibi-Ouest	Entrepreneurs locaux



Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
<p>2.1 Maintenir et développer de nouveaux services qui répondent aux besoins réels des familles et des aînés (suite)</p>	<p>2.1.4 Établir un plan de communication afin de rejoindre le plus efficacement possible les citoyens de toutes les tranches d'âges lors de messages d'intérêt public et de promotion d'évènements (journal, site web municipal, babillard, envois postaux, pochette pour les nouveaux arrivants, etc.) (F/A)</p>	<p>Municipalité Petit journal</p>	<p>Organismes, entreprises et autres regroupements locaux</p>
	<p>2.1.5 Déterminer le territoire nécessitant soit une amélioration ou une implantation de services de télécommunications. (F/A)</p>	<p>MRCAO Municipalité</p>	<p>Entreprise(s) de télécommunication/informatique</p>

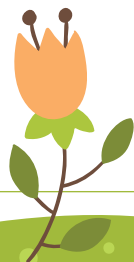


AXE 3 Qualité de vie et environnement

Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
3.1 Instaurer diverses mesures visant une meilleure conciliation travail-famille	3.1.1 Évaluer la possibilité d'offrir de l'aide aux devoirs (F/I)	Comité familles/ aînés Citoyens bénévoles	Familles de Clerval
	3.1.2 Favoriser les échanges de services entre les citoyens (F/A/I)	Municipalité Divers organismes et comités locaux Petit journal	Citoyens
	3.1.3 Examiner les possibilités d'implanter un camp de jour en période estivale (F)	Municipalité	Service Canada
3.2 Favoriser les mesures qui visent la protection de l'environnement	3.2.1 Maintenir la politique des couches lavables pour les familles (F)	Municipalité	Familles de Clerval
	3.2.2 Sensibiliser la population à l'importance des diverses pratiques de recyclage (F/A)	Municipalité MRCAO Petit journal	Citoyens
	3.2.3 Organiser des journées intergénérationnelles de corvées d'entretien et de nettoyage extérieur (F/A/I)	Conseil municipal de Clerval Comité famille et aînés	Citoyens

Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
3.2 Favoriser les mesures qui visent la protection de l'environnement (suite)	3.2.4 Aménager des espaces verts dans les nouveaux projets d'embellissement (ex : plantation d'arbres et fleurs, entretien des rocailles, etc.) (F/A)	Municipalité	Gouvernement(s)
	3.2.5 Organiser des séances de compostage et faire de la sensibilisation auprès des citoyens pour l'amélioration de l'environnement (F/A)	Municipalité MRCAO	Recyclo Nord Promoteur(s) privé(s)
3.3 Assurer l'aménagement et l'entretien d'infrastructures et sites existants afin d'assurer une belle qualité de vie aux familles et aux aînés	3.3.1 Entretien et développer le parc pour y inclure d'autres éléments et un espace pour les aînés dans une visée intergénérationnelle (F/A/I/🍏) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Modules d'exercice ▪ Toilettes publiques ▪ Gazebo ▪ Balançoires sur billes avec table ▪ Etc. 	Comité des loisirs Comité des sports de l'Île Nepawa Municipalité	Gouvernement(s)

Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
3.3 Assurer l'aménagement et l'entretien d'infrastructures et sites existants afin d'assurer une belle qualité de vie aux familles et aux aînés (suite)	3.3.2 Développer un sentier pédestre (F/A/🍎)	Municipalité Comité des loisirs Comité des sports de l'Île Nepawa	Gouvernement(s)
	3.3.3 Entretien l'aire d'accueil (F/A)	Municipalité Comité des loisirs	Gouvernement(s)
	3.3.4 Entretien le terrain de baseball (F/A/🍎)	Municipalité	Gouvernement(s)
	3.3.5 Bonifier l'offre d'équipements et d'activités de sports et loisirs pour les jeunes et les diverses tranches d'âges de la population (F/A/🍎)	Municipalité Comité des loisirs Comité des sports de l'Île Nepawa	Gouvernement(s)
	3.3.6 Évaluer la possibilité d'aménager un gymnase intérieur et/ou extérieur (F/A/🍎)	Municipalité Comité des loisirs	Gouvernement(s)




Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
3.4 Se montrer proactif dans la recherche de solutions permettant de maintenir nos aînés dans la municipalité	3.4.1 Mise en place d'un système pour demeurer en contact avec les aînés vivant seuls (A)	Organismes et autres regroupements locaux	Municipalité
	3.4.2 Maintenir les réseaux de contact favorisant le transport bénévole, complémentaire aux services existants, pour faciliter les déplacements liés aux soins de santé (A)	Organismes et autres regroupements locaux	L'ensemble de la population Municipalité
	3.4.3 Promouvoir les avantages et bienfaits de la cuisine collective et en favoriser la mise en place (F/A/I/🍎)	Municipalité Organismes et autres regroupements locaux	L'ensemble de la population

AXE 4 Vie familiale et participation sociale

Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
4.1 Encourager, favoriser et faciliter l'implication citoyenne, l'identité locale et le sentiment d'appartenance	4.1.1 Mettre en place davantage d'évènements rassembleurs pour les citoyens de la municipalité (fête des voisins, activité de reconnaissance des bénévoles, etc.) (F/A/I)	Municipalité Cercle de fermières Comité des loisirs de Clerval Comité des sports de l'Île Nepawa Comité de la bibliothèque	Organismes, entreprises et autres regroupements locaux
	4.1.2 Recruter des bénévoles en lien avec les activités municipales (F/A)	Municipalité Organismes et autres regroupements locaux	Citoyens



Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
<p>4.1 Encourager, favoriser et faciliter l'implication citoyenne, l'identité locale et le sentiment d'appartenance (suite)</p> 	<p>4.1.3 Soutenir les organismes locaux dans leurs projets (F/A)</p> <p>Continuer de fournir gratuitement un local aux organisateurs communautaires reconnus, etc.</p>	Municipalité	Petit journal Gouvernement(s)
	<p>4.1.4 Impliquer davantage les jeunes à la vie communautaire (F/A/I)</p>	Organismes et autres regroupements locaux	Citoyens Municipalité
	<p>4.1.5 Donner un nom à notre parc (F/A/I)</p>	Municipalité	Petit journal
	<p>4.1.6 Élaborer une pochette d'information destinée aux nouveaux arrivants (F/A)</p>	Comité du plan de développement	Municipalité Organismes, entreprises et autres regroupements locaux

Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
<p>4.2. Développer le réflexe de penser et agir pour les familles et les aînés dans les décisions municipales</p>	<p>4.2.1 Continuer d'informer et de consulter la population lors de prises de décisions importantes (F/A)</p>	<p>Conseil municipal</p>	<p>Citoyens</p>
	<p>4.2.2 Maintenir la politique de remboursement des frais supplémentaires reliés à l'inscription des jeunes aux activités sportives non-offertes dans la municipalité (F)</p>	<p>Municipalité</p>	<p>Familles de Clerval</p>
<p>4.3 Maintenir, varier et développer les activités pour les aînés et les familles</p>	<p>4.3.1 Évaluer l'intérêt de la population pour la mise en place d'un club informatique pour les non-initiés (F/A/I)</p>	<p>Comité des loisirs Comité des sports de l'Île Nepawa Cercle de fermières</p>	<p>Petit journal</p>

Objectif	Action	Responsable	Acteurs impliqués
<p>4.3 Maintenir, varier et développer les activités pour les aînés et les familles (suite)</p>	<p>4.3.2 Tenir à jour un calendrier des activités culturelles et de loisirs (F/A)</p>	<p>Petit journal Municipalité</p>	<p>Organismes, entreprises et autres regroupements locaux</p>
	<p>4.3.3 Mettre en place diverses activités intergénérationnelles afin de favoriser l'harmonie entre les générations (I)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bibliothèque et autres ▪ Cuisine collective ▪ Soirées de cartes et jeux ▪ Transfert de compétence (couture, tricot, peinture, menuiserie, etc.) 	<p>Organismes et autres regroupements locaux Comité familles / aînés</p>	<p>Municipalité Citoyens</p>



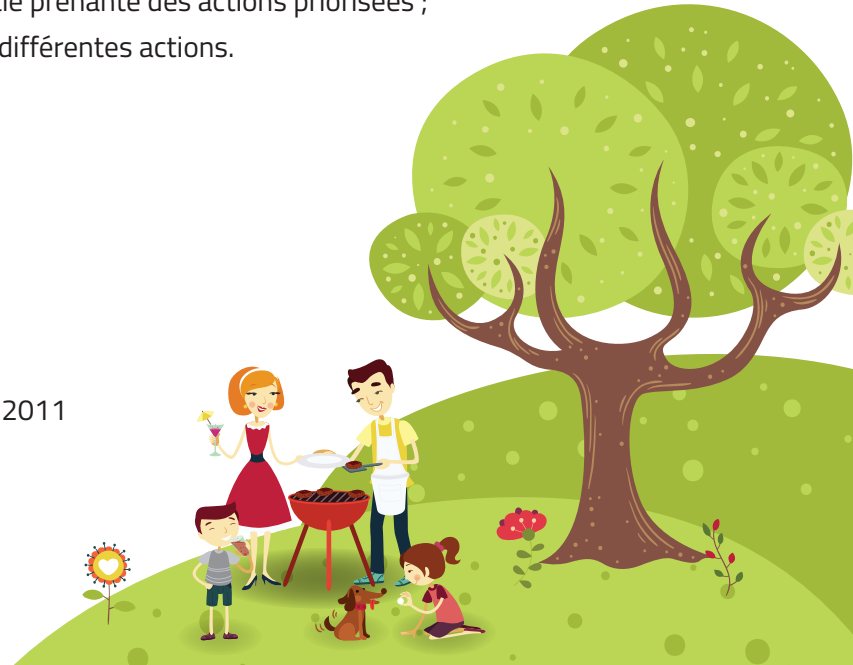
Mise en œuvre et suivi

Afin de s'assurer de la mise en œuvre et du suivi de la présente politique ;

1. Le comité familles / aînés assurera le suivi de la réalisation des actions proposées à l'intérieur de la politique familiale et des aînés avec l'aide de la municipalité de Clerval;
2. Nous allons revoir les actions sur une base biannuelle afin de les adapter aux besoins des familles et des aînés et de les arrimer au plan d'action de la municipalité ;
3. S'assurer que le personnel en place soit partie prenante des actions prioritaires ;
4. Mobiliser les partenaires identifiés dans les différentes actions.

Bibliographie et webographie

- Institut de la statistique du Québec
- Ministère de la Famille
- Carrefour action municipale et famille
- Municipalité de Clerval
- Statistique Canada – Profil du recensement 2011





Crédit: photo: Hugo Lacroix



Municipalité de Clerval
579, 2^e et 3^e rang
Clerval (Québec) J0Z 1R0
Tél.: 819 783-2640
Clerval.ao.ca/fr